DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 9 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons ouvrir ce CTL sans évoquer la situation sanitaire, laquelle se dégrade et amène certaines régions à passer en zone alerte maximale et la mise en application de nouvelles mesures restrictives. Même si nous savons que ce sujet fait l'objet d'audioconférence spécifique, il nous apparaît opportun de faire un point sur la situation sanitaire à la DDFIP 68 dans cette instance. Le bon sens doit être à nouveau au cœur des prises de décisions nationales et locales pour protéger les agentes et les agents ainsi que le public…

Cette crise nous a conduit le pays à un nouveau confinement mais les administrations restent ouvertes et continuent de travailler normalement. À la DGFiP, le monde d'après ressemble fâcheusement au monde d'avant… Circulez ! Y'a rien à voir ! On arrête les conneries, on se remet tous au boulot ! C'est quand même pas un petit virus qui va arrêter l'obsession des pouvoirs successifs à affaiblir et déstructurer la DGFiP « coûte que coûte » ! Au contraire, profitons de ce prétexte, dont la potentialité mortelle a l'avantage d'angoisser la population et donc les agents, pour imposer le télétravail et les réformes en plus de l'exercice des missions habituelles dans des conditions dégradées !

Naturellement, pour le département, rien de nouveau ! La centrale a donné son feu vert alors on peut poursuivre ! Pour preuve le maintien et le repli rapide d'un CTL fleuve sur le NRP, faudrait quand même pas prendre le risque que ce satané COVID se répande plus gravement et qu'on nous oppose à nouveau un confinement plus strict pour suspendre cette réforme génialissime !

FO-DGFIP68 réaffirme que ce NRP n'est pas simplement une nouvelle organisation de service mais malheureusement un véritable projet mortifère confirmant la rupture du lien pourtant indissociable entre le service public et son territoire. Que ce soit habilement dissimulé ou naïvement ignoré, il faudra assumer que la centralisation des services dans les grandes villes du département implique indubitablement de créer un service public qui privilégiera les urbains aux ruraux. Ce n'est et ne sera jamais notre vision du service public !

Nous serons toujours au côté d'une vision juste et sociale de la société et nous nous opposerons par nos revendications et nos actions, à celles et ceux qui privilégient l'opportunisme technocratique à l'intérêt supérieur de la nation et de la DGFiP.

C'est pourquoi, nous réaffirmons que nous dénonçons la démagogie qui a présidé à cette nouvelle restructuration et qui va conduire, une fois de plus, à accentuer l'éloignement du service public de l'usager, à l'atomisation des missions au détriment de la qualité du service public et des conditions de travail des agents.

FO-DGFIP68 ne peut naturellement pas s'empêcher non plus de vous parler de la forme.

Bercy et ses directeurs, sous couvert d'une communication officielle contraire pour ne pas dire mensongère, souhaitent faire passer les organisations syndicales en dernier et surtout les considérer comme la cinquième roue du carrosse (même si on devrait plutôt parler d'une vieille carriole tant le NRP est chaotique). Qui pourrait en effet aujourd'hui affirmer et assumer que la concertation NRP s'est faite avec les représentants des personnels ?

On imagine que le 14 octobre a été mieux qu'un anniversaire pour notre directeur et on s'est imaginé une scène à la direction du style : « Christophe ! Agnès ! Ca y est ! La DG a validé le projet ! Je vous offre un petit déj pour fêter ça mais ensuite : vite ! Vite ! Vite ! Je veux que ça dépote, on déroule !! ». On se trompe peut-être, quoique…, mais certainement pas pour son enclin à la précipitation qu'il prend pour de la réactivité à bien exercer sa mission. Mais comme on le lui dit depuis longtemps, et on ne doit pas être les seuls, ça n'amène jamais rien de bon…
Alors que ce n'est qu'une question d'organisation, toujours simple pour lui, ce CTL est un cumul de problèmes.

1) Les convocations ont été envoyées 2 jours après avoir communiqué à tous les agents, via Ulysse et les messageries individuelles, ce que sera le NRP en 2021. Trop fier d'être le premier de la classe à terminer son devoir, notre directeur en a oublié qu'il y a malheureusement des règles à respecter… Comment feindre un dialogue social quand on a officialisé un avis avant qu'il n'est pu être donné ? Et comment divulguer les éléments présentés au CTL avant sa convocation et sa tenue sans rompre la confidentialité de l'instance ? Ce comportement avait déjà été constaté et critiqué au dernier CTL pour des points pour information. Là, c'est plus sérieux, il s'agit de points pour avis, nous avons donc chargé notre bureau national d'interroger la centrale.

2) L'ordre du jour fleuve : 16 points dont 10 pour avis… Du jamais vu si on veut feindre vouloir un dialogue social convenable !
Monsieur le président, on vous informe de suite que si le directeur choisit la quantité de points inscrits à l'ordre du jour, nous ne tolérerons pas de cadence accélérée pour boucler aujourd'hui. Nous prendrons le temps nécessaire pour nous exprimer à chaque fois que cela sera jugé utile et nécessaire, nous ne mangerons pas sur le pouce à midi et surtout nos vies privées ne pâtiront pas d'une séance nocturne.

3) Le vilain covid n'a pas suspendu les réformes mais il a interdit les réunions de plus de 6 personnes donc la visio débarque ! Plutôt arrangeant pour cocher la case du dialogue sans subir la présence de l'opposition ! Mais bon, ça on ne peut pas le reprocher à notre directeur, ce sont des consignes nationales qui pour une fois nous semblent réfléchies et logiques. Ce qu'on peut par contre reprocher ce sont les modalités pratiques locales. A part affirmer que ce sera en vision dans tel bâtiment, ce sont aux organisations de chercher la salle ? De vérifier la fonctionnalité et la mise à jour du matériel ? Et aujourd'hui, après avoir passé un quart d'heure à nettoyer avec la solution virucide de maîtriser/gérer la connexion pour être au taquet à 9h30 ?

Monsieur le président, nous seront souvent dans la confrontation avec notre direction parce que nous ne partageons pas les mêmes visions mais nous pouvons échanger sereinement. Les formes sont naturellement moins importantes que la teneur du dialogue social mais, tant que notre directeur s'obstinera à ne pas en mettre, il apparaîtra et demeurera celui qui ne sait convaincre par ses arguments et qui tente par des moyens détournés d'user ses interlocuteurs. La récente discussion au sujet du report de la date de repli démontre que nous parvenons à échanger intelligemment d'un problème et aboutir à une solution convenable pour tous, que ceci serve d'exemple pour l'avenir.